agridea
ENTWICKLUNG DER LANDWIRTSCHAFT UND DES LÄNDLICHEN RAUMS
DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'ESPACE RURAL
SVILUPPO DELL'AGRICOLTURA E DELLE AREE RURALI
DEVELOPING AGRICULTURE AND RURAL AREAS

FiBL

Principaux résultats de l'enquête fourrage bio en vue de la nouvelle directive de Bio Suisse pour 2022

Afin d'anticiper le changement du cahier des charges de Bio Suisse concernant l'affouragement des ruminants, une enquête en ligne a été réalisée durant le printemps 2019 au niveau national par AGRIDEA et FiBL auprès de 342 exploitations pour identifier les défis liés à cette transition fourragère.

Pour rappel, à partir du 1er janvier 2020, 90 pourcent du total affouragé aux ruminants devront être des fourrages Bourgeon suisses avec au maximum 10% de concentré. Dès le 1er janvier 2022, c'est 100% des fourrages qui devront être Bourgeon suisses avec au maximum 5% de concentré dans la ration.

123 réponses ont été recueillies pour la partie romande avec 64 personnes ayant répondu pour la partie acheteurs et 59 pour la partie vendeurs de fourrage. 219 réponses ont été recueillies pour la partie alémanique avec 110 personnes pour la partie acheteurs et 109 pour la partie vendeurs de fourrage.

Ce présent document traite uniquement des résultats principaux de manière concise. L'ensemble des résultats de l'enquête, avec notamment les commentaires des participants, peut être téléchargé sur bioactualites.ch.

1 Réponses communes aux acheteurs et vendeurs de fourrages

1.1 Contrat type

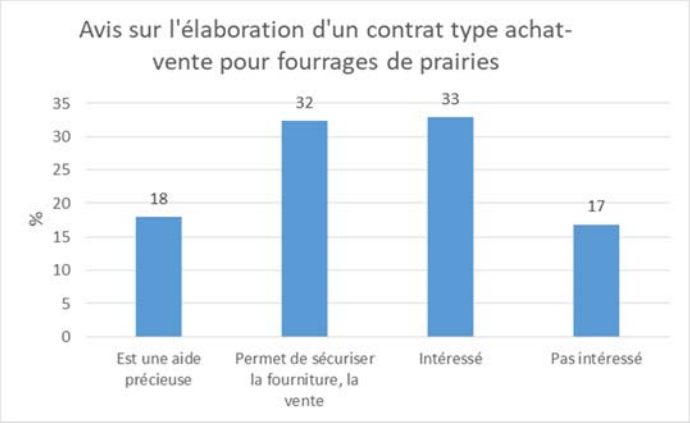

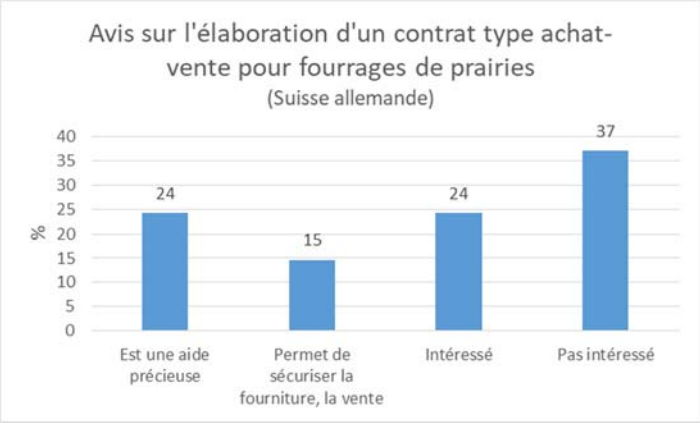

Les romands semblent en général favorables à l'élaboration d'un contrat type achat-vente de fourrages de prairies. En effet, la catégorie « pas intéressé » n'a recueilli que 17% des votes. Les trois autres catégories de réponses, toutes positives à l'élaboration de cet outil, ont recueilli le 83% des votes. L'élaboration d'un contrat type semble avoir un peu moins d'intérêts en Suisse alémanique, car 37% des votants n'y sont pas intéressés.

1.2 Nombres de coupes

En Romandie, un quart des prairies sont fauchées entre 2 et 3 fois, un autre quart le sont plus de 4 fois et la majeure partie, environ 50%, sont fauchées 3 à 4 fois par année. Les prairies suisses allemandes sont exploitées plus intensivement qu'en Suisse romande car 58% d'entre elles sont fauchées plus de 4 fois.

1.3 Difficultés avec les prairies temporaires

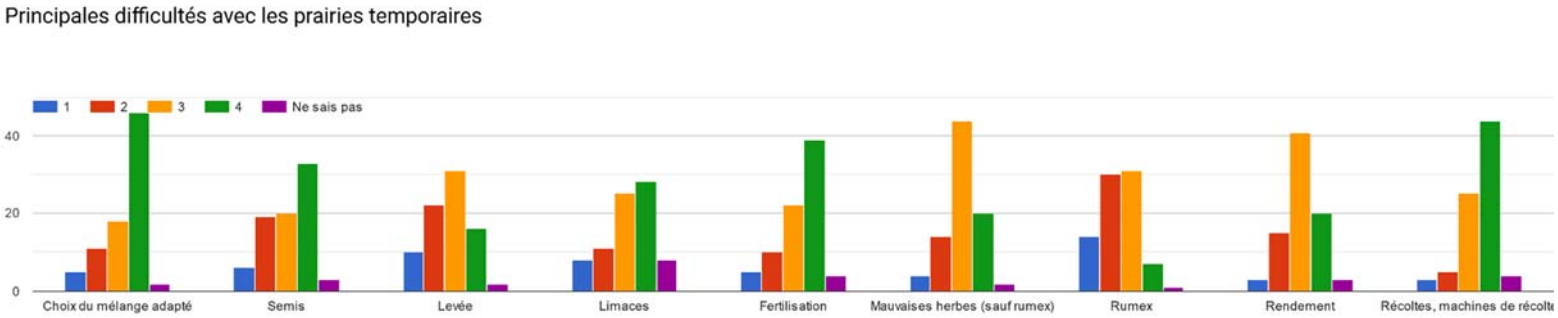

(Note : 1= difficile/important, note : 4 = facile) *(Axe y = nombre de réponses par catégorie)*

Le choix du mélange ne pose apparemment pas de problèmes. Le semis retient un peu plus l'attention de certains et par contre la levée peut causer des soucis notamment à cause des limaces. Les mauvaises herbes ainsi que le rumex peuvent poser problèmes à certains. La fertilisation et les rendements ne sont pas un problème mais peuvent varier et la récolte ne pose pas de difficultés notoires. Parmi les autres difficultés mentionnées, le climat et la sécheresse sont les plus citées.

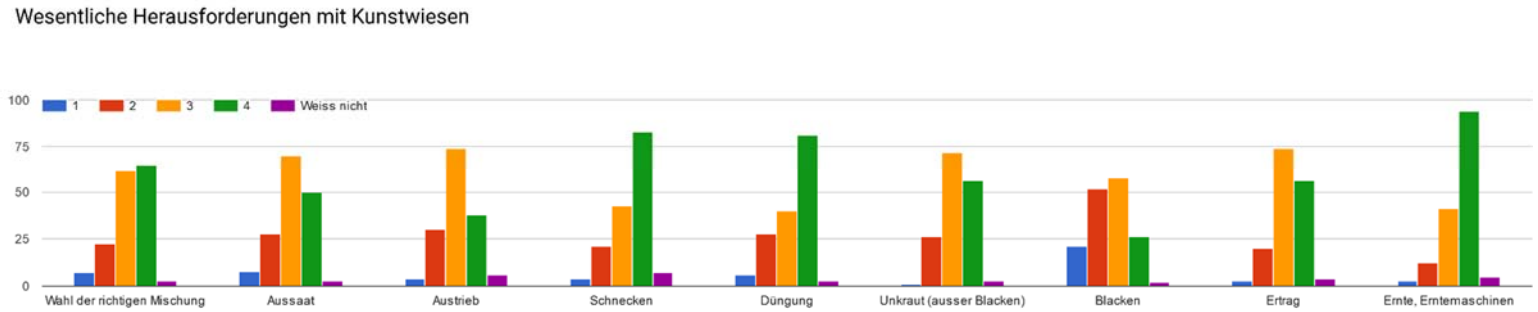

Pour les producteurs alémaniques, le choix du mélange, le semis et la levée semblent poser plus de problèmes qu'en Romandie. Le changement climatique et les sécheresses récurrentes poussent à la réflexion quant aux périodes de semis des prairies et de leurs réussites.

1.4 Production de luzerne

60% des répondants romands et 53% des alémaniques affirment cultiver de la luzerne. Au niveau national, les conditions sol et climat sont en générales propices à cette culture. En effet, seul 17% des répondants estiment que leurs conditions ne leur permettraient pas de cultiver de la luzerne chez eux. Le reste estiment que leurs conditions sont adaptées, ou du moins sur certaines parcelles à l'implantation de luzernières. Ces données montrent qu'au niveau pédoclimatique, une expansion de cette culture est envisageable pour en partie combler l'augmentation future de la demande de fourrage bio.

1.5 Surfaces de prairies temporaires à l'avenir

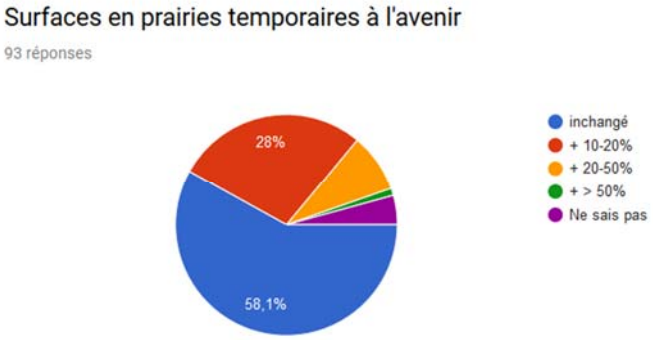

En Suisse romande, 58% des sondés ne vont pas changer les surfaces de leurs prairies temporaires. 28% envisagent de l'augmenter de 10 à 20 % et 8% entre 20 et 50%. En Suisse allemande, 71% des producteurs n'envisagent pas ou ne peuvent pas augmenter leurs surfaces car sont déjà probablement au maximum de leurs possibilités. Pour ce qui est des augmentations, 17% pensent augmenter leurs prairies de 10 à 20% et 7% entre 20 et 50%. A moins d'une réduction des troupeaux, ces proportions notamment en Suisse allemande montrent qu'un grande part des agriculteurs ne va pas augmenter leurs surfaces de prairies temporaires, ce qui va engendrer une hausse importante de la demande en fourrages grossiers bio. La majeure partie des sondés qui envisagent une augmentation des surfaces, prévoient de le faire à raison de 10 à 20%. Cette augmentation suffira-t-elle à couvrir leurs besoins sans réduire leurs productions ?

2 Réponses des acheteurs de fourrages

2.1 Autonomie fourragère

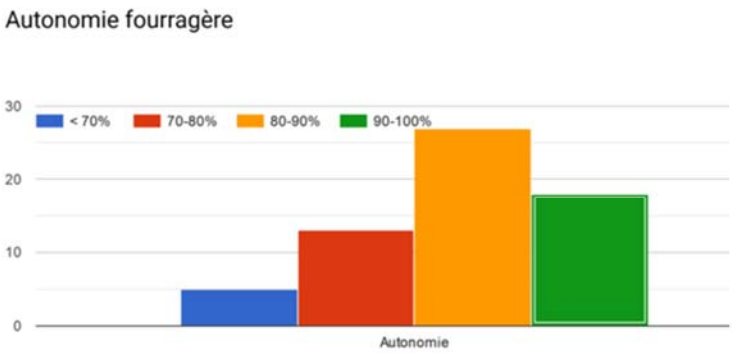

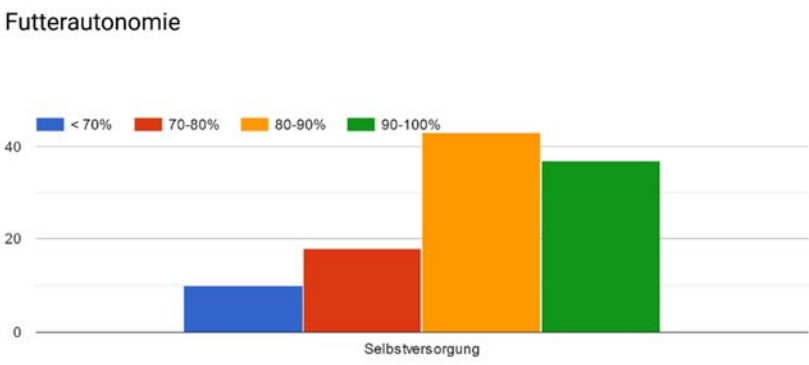

(Axe y = nombre de personnes)

Pour la partie romande, malgré le fait de devoir acheter du fourrage pour leur bétail, la plupart des éleveurs acheteurs de fourrage estiment avoir une autonomie fourragère de plus de 80%. En effet, sur les 63 personnes ayant répondu à cette question, 27 personnes (42%) estiment leur autonomie fourragère entre 80 et 90% et 18 autres (28%) entre 90% et 100%. Tout comme la Suisse romande, les Suisses alémaniques semblent également avoir une bonne autonomie fourragère dans l'ensemble. Une dizaine d'exploitations ont cependant mentionné être à moins de 70% d'autonomie.

2.2 Stratégies fourragères à l'avenir

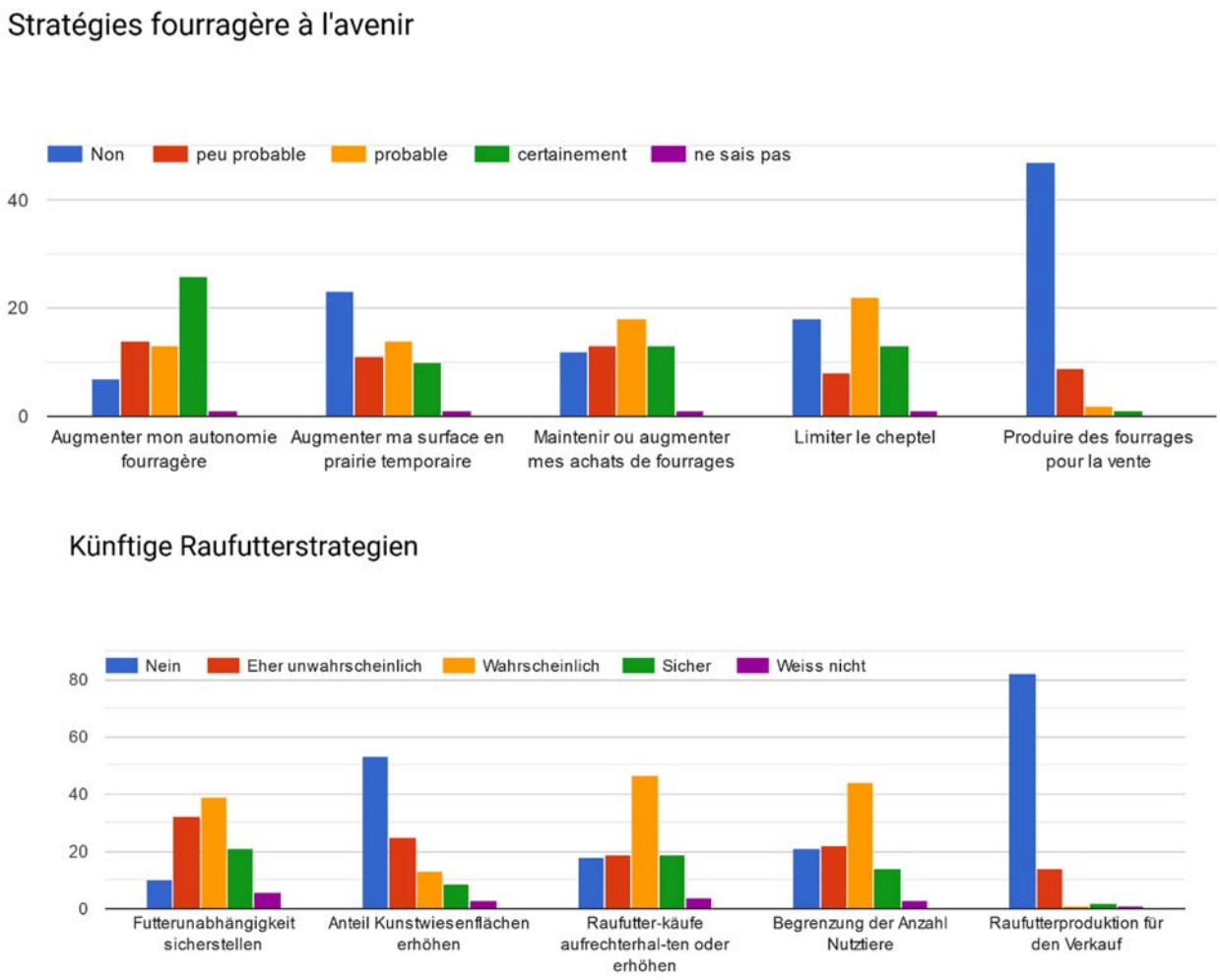

(Axe y = nombre de votes pour chaque catégories)

En ce qui concerne les stratégies envisagées pour le futur, la plupart des romands veulent augmenter leur autonomie fourragère mais pas forcément augmenter leurs surfaces de prairies temporaires. Maintenir ou augmenter les achats de fourrages reste une option envisageable pour certains mais pas pour d'autres. Limiter le cheptel est également une option pour certains, alors que d'autres seraient contre.

Outre Sarine, augmenter son autonomie fourragère recueille des avis plutôt mitigés en comparaison des romands, de ce fait l'augmentation des surfaces de prairies temporaires n'est généralement pas envisagée ou tout simplement pas possible. La stratégie semble plutôt s'orienter vers le maintien et l'augmentation des achats de fourrages. Limiter le cheptel est également une option envisagée : 44% des répondants pensent probablement le faire et 13% le feront certainement. Au niveau national, se pose alors la question de savoir comment combler la part de fourrages nécessaires à ceux qui ne sont pas totalement autonomes aujourd'hui et qui n'envisagent pas d'augmenter leurs surfaces de prairies temporaires ni de réduire leurs troupeaux.

2.3 Difficultés lors de l'achat de fourrages et types de fourrages achetés

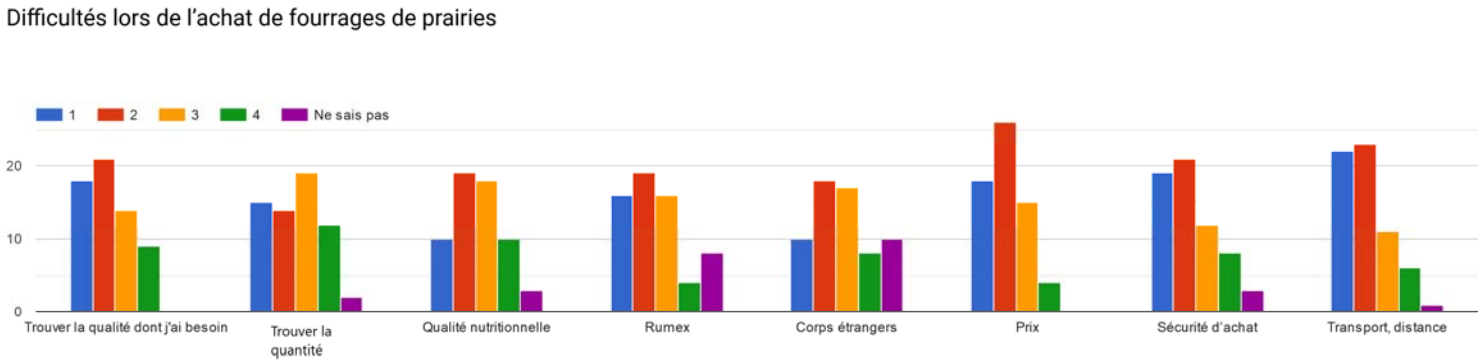

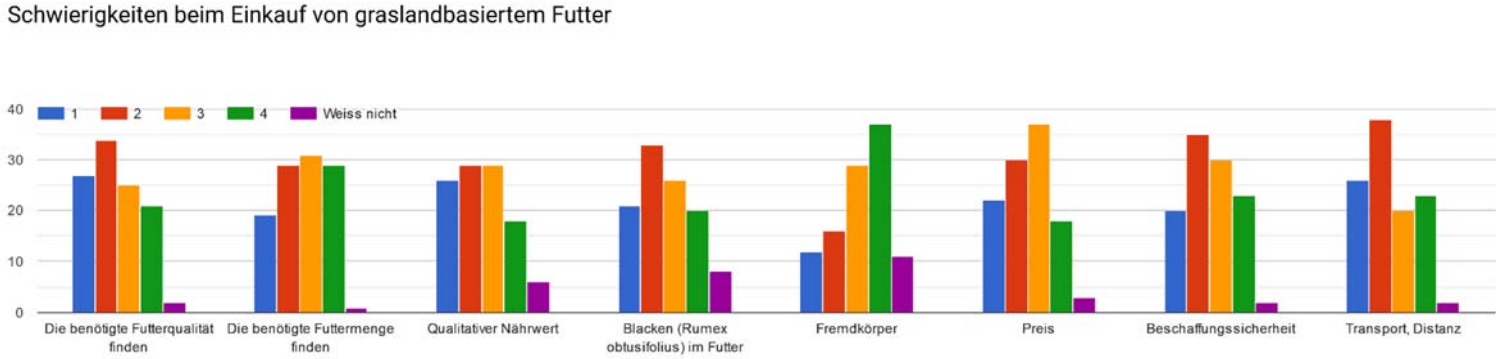

(Note : 1= difficile/important, note : 4 = facile) *(Axe y = nombre de votes pour la catégorie de difficulté)*

En Romandie, au niveau de la difficulté de l'achat de fourrages, trouver des fourrages de la qualité désirée semble être en général plus difficile que la quantité. En ce qui concerne la qualité nutritionnelle, les notes 2 et 3 ont été les plus représentées montrant une difficulté modérée. Les problèmes liés à la présence de rumex dans les fourrages sont également important lors de l'achat. La présence de corps étrangers, les prix, la sécurité d'achat ainsi que la distance de transport des fourrages sont également des difficultés relativement élevées. Hormis ces contraintes, les acheteurs de fourrages ont également commenté avoir de la peine à trouver du fourrage suisse en cas de forte demande et regretté d'avoir été forcés d'acheter du fourrage français ou italien. Pour les acheteurs de fourrages suisses allemands, trouver la qualité semble poser un peu plus de problèmes à certains que pour la quantité, de même que pour la qualité nutritionnelle. Le rumex peut également causer soucis à certains. La sécurité d'achat peut varier et les transports suivant les distances peuvent être difficiles.

Pour ce qui est des types de fourrages achetés, les plus courants au niveau national sont le foin, le regain ainsi que l'herbe déshydratée.

3 Réponses des vendeurs de fourrages

3.1 Types et part de fourrages vendus en bio

Au niveau national, environ 30% des vendeurs de fourrages ne le commercialisent pas en bio. Avec la nouvelle norme de 2022, cette part disparaitra certainement et l'entier du fourrage bio sera effectivement vendu en bio. En Romandie, un part plus ou moins égale de chaque type de fourrage est actuellement vendue (fourrages issus de prairies temporaires riche en légumineuses, équilibré ou riche en graminées, de prairies extensives et autres prairies naturelles et pâturages). En Suisse alémanique, les fourrages riche en légumineuses et équilibrés sont plus vendus que les autres.

3.2 Herbe vendue sur pied

Environ un quart des répondants en Suisse vendent de l'herbe sur pied, en général sur des surfaces de moins de 2ha. L'utilisation d'un contrat type permettant de calculer précisément les coûts de l'opération permettra certainement de mieux répandre cette pratique.

3.3 Fourrages pour déshydratation

Au niveau Suisse, environ 50% des vendeurs de fourrages se disent intéressés ou éventuellement intéressés par la déshydratation de fourrages. Cependant, parmi les autres, certains remettent en question la rentabilité de la déshydratation, notamment à cause des frais de transport et de séchage. Pour d'autres, plus sceptiques, ils estiment que l'impact écologique est trop élevé et ne correspond pas à leur conception de l'agriculture biologique.

Lausanne, le 31.10.2019,

Compilation des données de l'enquête : Ludovic Piccot, AGRIDEA, relecture : Nathaniel schmid, FiBL